

Le MINZIÉROIS



Bulletin municipal n°39
Juillet 2022



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉS	
AMICALE DU PERSONNEL DES COMMUNES DU VUACHE	4
REPAS DES AÎNÉS	4
DEVENIR DE LA BÂTISSE COMMUNALE	5
ILLUMINATIONS DE NOËL	5
FPU	6
BUDGETS 2022	7
URBANISME	8
PERMIS DE CONSTRUIRE	10
EN BREF	11
SYR'USSES	12
EAU DE MINZIER	13
SIVU	14
VIE ASSOCIATIVE	
APE LE TRIOLET	17
ACAP DU VUACHE	18
UNION BOULISTE	19
ONS'BOUGE	19
BIBLIOTHÈQUE	20
LOISIRS DU VUACHE	20
LES BARRACOINS	21
SALLE DES ASSOCIATIONS	21
PORTRAIT	
COEUR NATURE	22
THOMAS	24
VIE CITOYENNE	
LA HAUTE SAVOIE EN VIGILANCE EAU	25
COMICE AGRICOLE	26
LA NATURE EST BELLE RESPECTONS LÀ !	26
LES PAPILLONS DE MINZIER	27
INFOS PRATIQUES	28

ÉDITO

Sans vouloir faire de prédictions sur une année exceptionnellement sèche, nous avons prévu dans ce numéro de mettre en avant la problématique de l'eau.

En effet, notre bassin est classé zone déficitaire en eau depuis 2010. Des programmes de gestion de la ressource en eau sont signés, il faut en appliquer rapidement les actions, sans se priver d'en faire plus. A l'échelle communale cela passe par l'amélioration constante de notre réseau. Nous travaillons sur l'arrêt des tarifs dégressifs (interdit en Zone déficitaire) et la mise en place pour l'année prochaine d'une nouvelle grille tarifaire qui se veut incitative mais surtout pas punitive.

Autre sujet, la sécurisation du hameau de Prévy: un pré-projet sera présenté au CM puis aux habitants pour validation et sera suivi de l'étude budgétaire. S'il n'est pas nécessaire d'effectuer de modifications particulières, nous visons un lancement d'appel d'offre à l'automne et la réalisation des travaux en 2023. D'autres projets du même ordre seront ensuite à l'étude.

A propos de la Maison Communale, vous trouverez le bilan des concertations dans ce numéro et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour affiner avec vous le projet. Les propositions qui en sont issues correspondent à l'idée du projet que l'équipe municipale souhaitait mettre en place : faire du lien ! Aussi, pour que cela marche il faudra que chacun puisse se mobiliser pour faire naître puis vivre un tel endroit. Nous comptons donc sur votre présence aux prochaines réunions qui y seront dédiées !

Cet été marque enfin la reprise des festivités et le plaisir de se retrouver ! Notamment lors de la fête du lac, celle de l'école mais aussi pour la deuxième édition des P'tites Vuacheries, le repas citoyen et encore le Comice Agricole au mois de septembre.

Alors, à vos agendas car les manifestations ne manqueront pas !

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances !

Jérémy Courlet



Responsable de publication : Jérémy Courlet
Responsable de rédaction : Carole Etori
Mise en pages et impression : Villi® - 74160 Beaumont
Photos : Mairie de Minzier
Photo de couverture : Mairie de Minzier

AMICALE DU PERSONNEL DES COMMUNES DU VUACHE

Le vendredi 26 novembre 2021 au soir, juste avant la reprise de la pandémie, c'était au tour de la commune de Minzier d'accueillir l'amicale du personnel des communes du Vuache.

Cette amicale regroupe douze communes (Chaumont, Chavannaz, Chênex, Chevrier, Contamine-Sarzin, Dingy en Vuache, Jonzier-Épagny, Marlioz, Minzier, Savigny, Vers, Vulbens) et a pour but de permettre, une fois par an, au personnel de ces communes et syndicats intercommunaux de se rencontrer et d'échanger sur leurs différentes pratiques quotidiennes.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que le repas, payé par l'amicale, s'est déroulé à la salle des fêtes ; Tous heureux de pouvoir enfin se retrouver après une année d'interruption du fait de la crise sanitaire.



Décorations réalisées par les enfants et le personnel de l'école du Triolet

REPAS DES AÎNÉS

Cette année, les aînés avaient le choix entre :

- Participer au traditionnel repas planifié le dimanche 05 décembre 2021
Ou
- Recevoir un panier garni de produits locaux.

Malheureusement, encore une fois, le repas a dû être annulé au dernier moment pour cause de Covid. Le conseil municipal a malgré tout décidé de maintenir la distribution des repas à domicile le jour J, en faisant le tour des maisons concernées et ce juste avant midi. Nous en profitons pour remercier l'équipe du Bar À Thym pour leur réactivité à la suite du changement de programme.

Les personnes ayant choisi l'option du panier l'ont, elles, reçu la semaine précédant Noël.



DEVENIR DE LA BÂTISSE COMMUNALE

La consultation en ligne concernant le devenir de la bâtisse communale a pris fin le 30 avril 2022.

Un grand merci à tous les participants.

Les idées qui en ressortent concernent principalement le souhait de créer du lien social entre les habitants par le biais de :

- Jeux, ateliers, animations
- Activités créatives et culturelles
- Vente de produits locaux
- Création d'un bar/café/brasserie (associatif ?)
- D'autres idées moins citées concernent :
- Des aménagements (appartements, locaux, parkings...)
- Des activités professionnelles de soin et de santé
- Des structures pour seniors

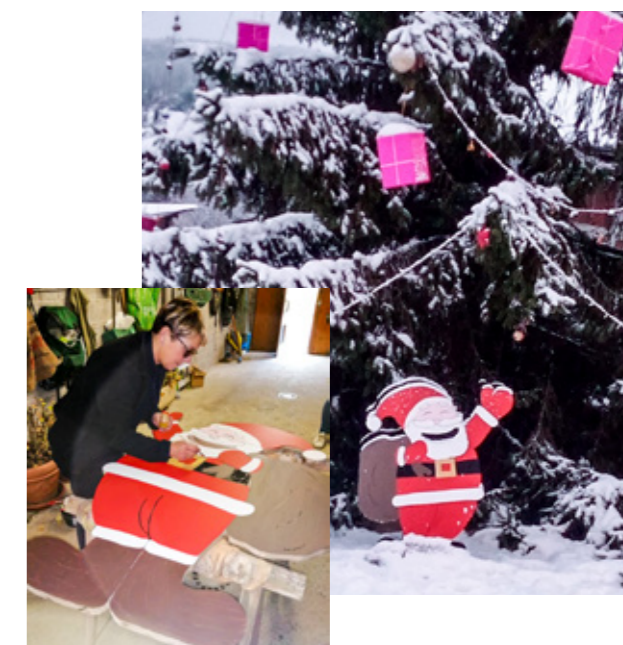


ILLUMINATIONS DE NOËL

Comme chaque année, dès début décembre, le traditionnel sapin de Noël a été élu domicile sur la place.

Cette année, pour le mettre en valeur, des guirlandes lumineuses ont été installées tout le long du garde-corps. Et pour couronner le tout, une magnifique boîte aux lettres décorée à l'effigie du père Noël a été posée au pied du sapin, boîte aux lettres dans laquelle les enfants ont pu déposer leur liste de cadeaux.

Un grand merci à André Morard et Denise Baudet pour leur participation



La visite du 12 mars proposée par le conseil municipal pour faire découvrir le bien a permis d'échanger et d'approfondir les propositions. Au cours de cette matinée, de nouvelles idées ont émergé, notamment sur l'aménagement des extérieurs :

- Jardins collectifs
- Arbres fruitiers
- Four à pain
- Barbecues
- Espace boules

Une réunion participative sera proposée à ceux qui le souhaitent le jeudi 22 septembre 2022 à 19 h 30 afin de travailler sur la mise en œuvre de ces propositions.

A vos agendas !!!

FPU

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes (CC) Usse et Rhône est passée sous le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU).

La conséquence de ce changement de régime fiscal est que le produit des impositions fiscales des entreprises est désormais encaissé directement par la CC Usse et Rhône et non plus aux Communes.

Auparavant, la CC Usse et Rhône était sous le régime de la fiscalité additionnelle, c'est-à-dire que la Commune touchait une part des impôts payés par les entreprises et la Communauté de Communes avait également sa propre part.

En 2021, la Commune de Minzier avait un taux d'imposition communal des entreprises de 22,03 % et la CC Usse et Rhône un taux d'imposition intercommunal de 5,62 %, soit un total de 27,65 %.

En 2021, la Commune a touché 13 161 € et la Communauté de Communes 3 357 €, soit un total de 16 518 €.

Désormais, seule la CC Usse et Rhône touche le produit des recettes fiscales avec un taux moyen pondéré à l'échelle des 26 Communes de 28,22 %.



Toutefois, en compensation de la perte pour la Commune, la CC Usse et Rhône reversera chaque année la somme de 13 161 € à Minzier, qui correspond aux gains 2021.

L'intérêt pour la Communauté de Communes est qu'elle touchera la différence engendrée par la croissance du produit des recettes fiscales, voire assumera les pertes en cas de baisse des recettes !

En Haute-Savoie et dans l'Ain, la majorité des Communautés de Communes est sous régime de la FPU. L'intérêt de ce régime est double :

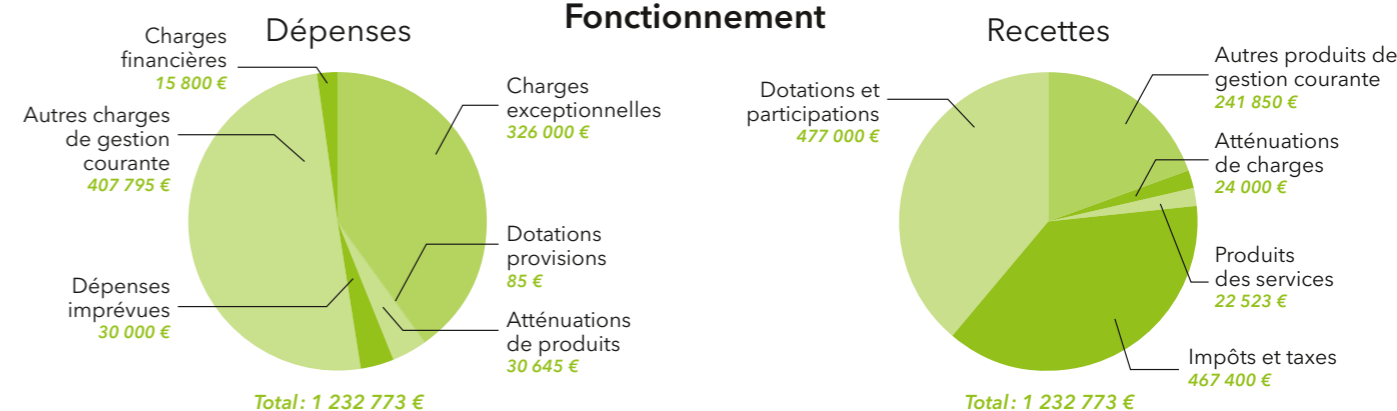
- Faire croître les revenus intercommunaux pour améliorer les services sans grever le budget communal,
- Faire bénéficier la Communauté de Communes de dotations de l'État majorées.

Recettes issues de la fiscalité professionnelle des Communes pour 2021 :

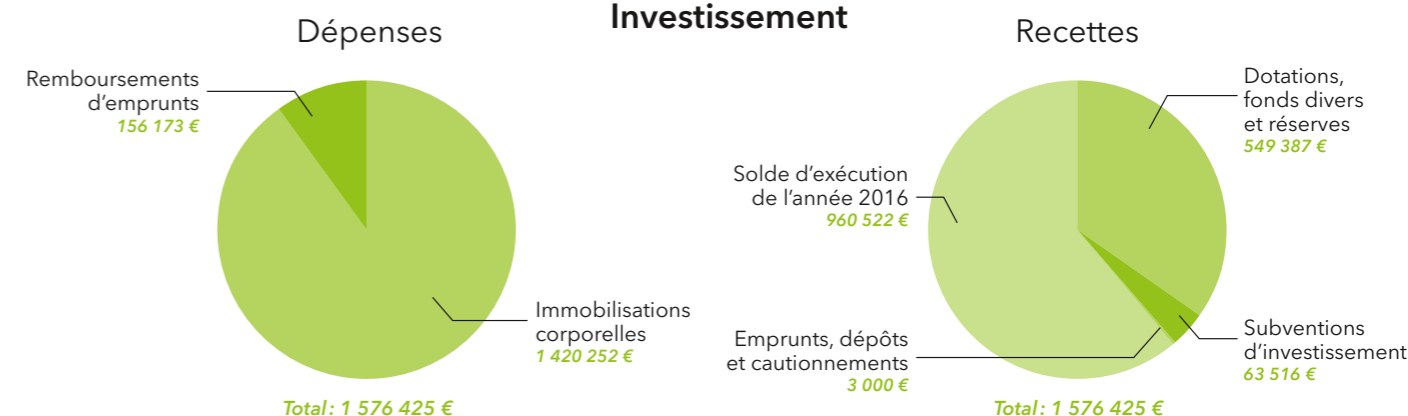
Anglefort	722 922 €	Droisy	3 072 €
Bassy	147 295 €	Éloise	654 231 €
Challonges	41 650 €	Franclens	517 430 €
Chavannaz	9 388 €	Frangy	252 353 €
Chaumont	1 760 €	Marlioz	33 529 €
Chêne-en-Semine	61 674 €	Menthonnex-sous-Cl.	10 697 €
Chessenaz	4 442 €	Minzier	13 161 €
Chilly	24 254 €	Musièges	147 975 €
Clarafond-Arcine	363 418 €	Saint-Germain-sur-Rh.	385 341 €
Clermont	10 386 €	Seyssel Ain	136 896 €
Contamine-Sarzin	9 037 €	Seyssel Haute-Savoie	555 463 €
Corbonod	163 145 €	Usinens	16 588 €
Desingy	14 170 €	Vanzy	5 358 €
Total 26 Communes	4 305 905 €	CC Usse et Rhône	1 598 499 €

BUDGETS 2022

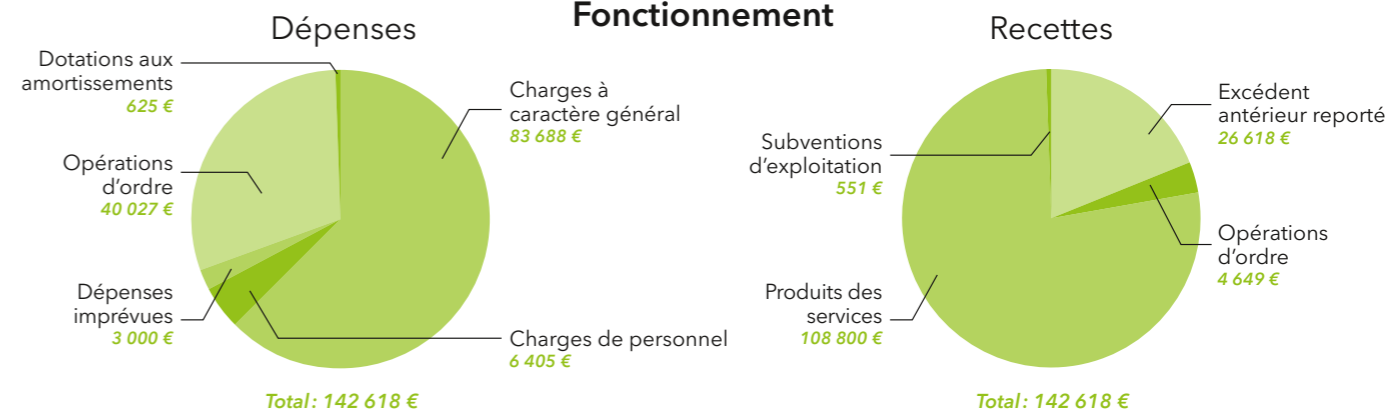
BUDGET PRINCIPAL Fonctionnement



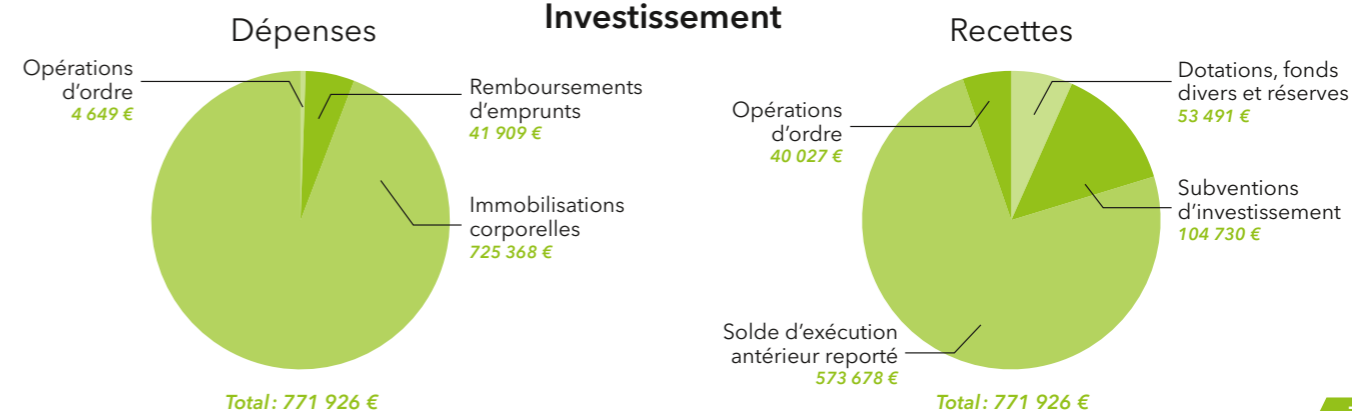
Investissement



BUDGET EAU Fonctionnement



Investissement



URBANISME

Approbation de la modification n°1 du PLUi du Val des Usses.

Règlement graphique et écrit révisé au 28.03.2022

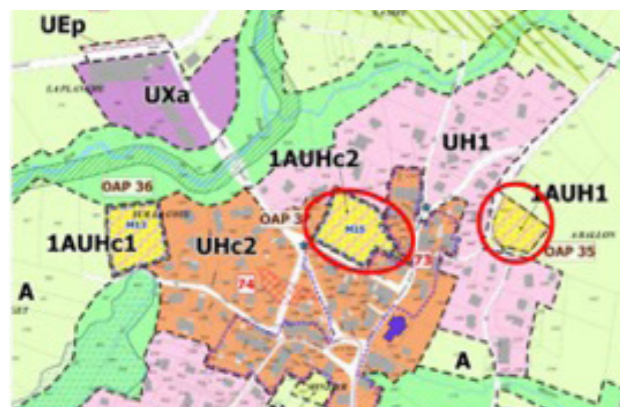
objectifs et justification du choix de la procédure de modification graphique de minzier

Concernant le projet de centre-village

Après plusieurs mois d'application du PLUi, il s'avère que le projet d'aménagement du centre-village de Minzier a évolué. En effet, la municipalité a pour objectif de :

- recentrer le développement de la commune sur les OAP en limite du centre-village concerné par la zone 1AUHc2, et de préserver les espaces agricoles,
- de revoir l'importance du développement de la commune, en lien notamment avec la capacité de la ressource en eau et des équipements et réseaux à terme.

La commune connaît par ailleurs un développement croissant de son offre en logements au sein de l'enveloppe déjà urbanisée (à la fois en comblement de dents creuses, en divisions parcellaires et en renouvellement urbain), permettant de répondre à une partie de la demande sur la commune, et aux objectifs de développement.



PLUi en vigueur sur le secteur concerné

A ces titres, la zone 1AUH1 (OAP n°35) initialement prévue pour le développement d'une offre en logements n'est plus nécessaire pour la réponse aux besoins en termes de développement de la commune.

Comme l'indiquait la Chambre d'agriculture dans son avis, sur le projet de PLUi, arrêté en 2019, cette OAP correspond à l'extension de l'enveloppe urbaine existante. Elle constituerait une avancée au sein d'un espace agricole homogène incohérent au regard des orientations du PADD du PLUi et du DOO du SCOT Usses et Rhône. La DDT avait également émis des réserves quant à

l'urbanisation de cette zone qui pourrait représenter un risque de poursuite de l'artificialisation à plus long terme d'un plus vaste espace agricole.

La parcelle concernée sera reclassée en zone agricole et en conséquence, l'OAP n°35 est abandonnée.



Schéma opposable de l'OAP 35

Par ailleurs, certaines dispositions de l'OAP n°37 doivent évoluer afin d'améliorer l'opérationnalité du projet, et de mieux prendre en compte les objectifs du projet de centre-bourg de la commune. Ainsi, il est nécessaire de diminuer la densité demandée, qui est trop élevée par rapport aux caractéristiques urbaines actuelles de la commune, à la volonté de maintenir des espaces verts et perméables, et à l'acceptabilité du projet par la population (64 logements à l'hectare imposés dans l'OAP, il est nécessaire de diminuer la densité à 40 logements à l'hectare, soit 20 logements environ). La part de logements aidés doit augmenter pour répondre aux besoins, et compenser la perte induite par la baisse de la densité (soit 30 % de logements aidés contre 25 % initialement). Enfin, pour une mise en œuvre plus facilitée du projet, et un phasage de l'opération dans le temps, il est nécessaire de permettre l'urbanisation de ce secteur par tranche fonctionnelle.



Schéma opposable de l'OAP 37

Concernant le groupe scolaire de Minzier (commune de Minzier)

Sur la commune de Minzier, il est nécessaire de classer le tènement du groupe scolaire, le tènement

de la future crèche et du skate parc en zone dédiée aux équipements publics et d'intérêt collectif UE,

afin que les règles du PLUi soient plus adaptées à la gestion de ces constructions et aménagements

particuliers.

En lien avec le projet de crèche intercommunale, qui répond aux besoins du territoire, le secteur de

mixité sociale M14 évolue, et en compensation de la perte de surface, il est étendu à la parcelle 990.

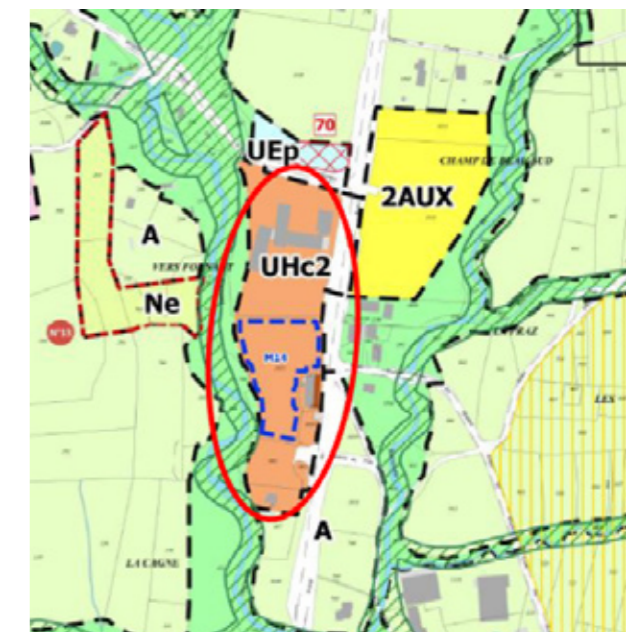


Schéma opposable de l'OAP 37

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 12 MAI 2022

Numéro	Demandeur	Adresse des travaux	Nature des travaux	Date et n° d'arrêté
07418421X0047	DETROZ-GABERT Hugo	115 route des hameaux	Modification fenêtres	Accord du 10.01.22
07418421X0049	GIROUD Didier	577 route de Prévy	Pose de gabions	Accord du 07.02.22
07418421X0045	JONIN PARENT Sylvie	434 G route des Baraques	Clôture	Accord du 07.02.22
07418422X0004	MENU Jacques	1130 route de Prévy	Véranda	Accord avec prescriptions du 04.03.22
07418422X0001	GIROD Thierry	470 route de Prévy	Mur en enrochement	Accord avec prescriptions du 10.03.22
07418422X0002	LE CORRE Amélie	42 imp. Chez Beguet	Réfection de toiture	Accord du 17.03.22
07418422x0003	BAILLOUX Guillaume	158 rte des Devins	Transformation porte de garage en porte d'entrée + fenêtre	Accord du 18.03.22
07418422X0008	REY-GORREZ Sébastien	100 impasse du Verger	Installation d'un carport	Accord avec prescriptions du 11.04.2022
07418422X0011	AUGÉ Caroline	1767 Route des hameaux	Véranda	Refus du 02.05.22

PERMIS DE CONSTRUIRE DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 12 MAI 2022

Numéro	Demandeur	Adresse des travaux	Nature des travaux	Décision
07418421X0019	VIALA Gabriel /FRANCISCO Maëva	Imp de Luche	Construction d'une maison individuelle	Refus du 28.01.2022
07418421X0018	BRAT Clément	53 route des Devins	agrandissement d'une maison individuelle	Accord du 07.02.2022
07418421X0020	KARATAS Ozgür et Aylin	Route de Prévy	Construction de 2 maisons mitoyennes avec garage	Refus du 10.02.2022
07418420X0003M02	SCCV LES CLS DE CRULLY - Mme BERSAN	558 route de Prévy	Modifications façades et toiture, stationnement, espaces communs	Accord du 04.03.2022
07418421X0015	CLERGEOT Jean-Baptiste et CRAUSAZ Sophie	67 imp ; Sous La Ville	Extension du sous-sol (garage) extension du RDC (hall d'entrée) et mise ne place d'un assainist filière compact 5 EH	Accord du 04.03.2022
07418421X0004t01	KARATAS Ozgür et Aylin	Route de Prevy	Transfert de permis de construire	Accord du 10.03.22
07418421X0016	HUDRY Denis	265 route de la Fruitière	Construction d'un nouveau bâtiment (rangement archives et de bureaux)	Accord du 18.03.2022
07418421X0017	DE BOISSIEU Stanislas	1487 route des Hameaux	Construction d'une maison individuelle	Accord du 18.03.2022
07418421X0021	BOUTEMEUR Christopher et Priscilla	Route des devins	Construction d'une maison individuelle	Accord du 21.03.2022
07418421X0011	CCUR Paul RANNARD	Au Pont Fornant	Construction d'un bâtiment sur 2 niveaux comportant une crèche et au RDC et locaux associatifs au R+1	Accord du 28.03.2022
07418422X 0001	VAN DENABEELE François/ KHEFIFI Sarah	Route du Pont Fornant Lotissement Pré Cassis	Construction d'une maison individuelle sur 3 niveaux	Accord du 26.03.2021
07418422X000	KARATAS Ozgür et Aylin	Route de Prévy	Construction de 2 maisons mitoyennes par les garages	Accord du 17.04.22

EN BREF

Pompier

Entraînement du centre de secours de Frangy à la Maison Communale



Sables mouvants



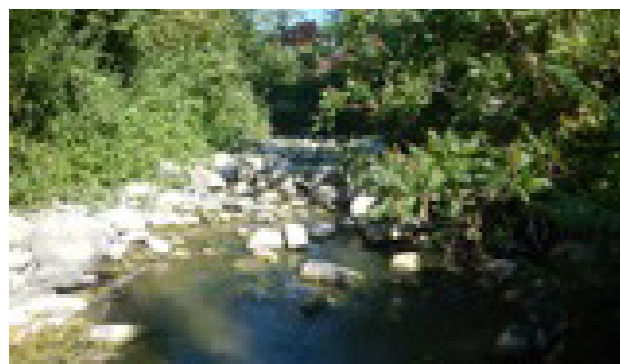


SYR'USSES

La ressource en eau dans le bassin versant des Usses

Le bassin versant des Usses est identifié comme bassin versant en manque d'eau depuis 2010 dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranée.

Les sommets de faible altitude, les réserves souterraines réduites et les sols fissurés ne suffisent pas à contenir l'eau en quantité suffisante. Le territoire est donc dépendant des précipitations. A chaque période estivale, lors de faibles précipitations, le manque d'eau est visible par de faibles débits voire des assèchements des rivières.



La ZRE: Zone de Répartition des Eaux:

En 2013, le bassin versant des Usses est classé par arrêté préfectoral en zone de répartition des eaux avec encadrement et réglementation sur les prélèvements.

Sur le territoire, plus de 75 % des prélèvements sont à destination du réseau d'eau potable pour un usage à environ 70 % domestique.

Le PGRE:

Pour tenter de résorber le déséquilibre de la ressource en eau, un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) a été établi en 2017 sous contrôle de l'État, en concertation avec les différents usagers (collectivités, agriculteurs, industriels). Ce document regroupant une vingtaine d'actions, impli-

quant tous les usagers, a été signé par le préfet et le président du Syr'Usses en présence de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la Chambre d'agriculture et des présidents des communautés de communes. Sa première mise en œuvre de 2017 à 2021 a été prolongée pour 2022-2024 pour avancer et finaliser les actions inscrites.

Ces actions doivent permettre de garder un équilibre quantitatif et d'organiser le partage des volumes prélevables pour ne pas dépasser un seuil fixé à 1 420 000 m³ sur tout le territoire en période d'étiage (c'est-à-dire de juin à octobre). La maîtrise d'ouvrage des actions est répartie selon les différents usagers. Ces actions sont principalement: l'atteinte d'un rendement de 75 % minimum des réseaux d'alimentation eau potable, des travaux sur les réseaux, la mise en place de débit réservé sur les prélèvements agricoles dans les cours d'eau, la mise en place de matériel hydro économe et la communication/sensibilisation à destination de tous.

Le Syr'Usses anime la mise en œuvre du PGRE et un groupe Pilote PGRE composé d'élus, d'usagers économiques, d'associations et représentants des citoyens se réunit une à 2 fois par an pour valider et si besoin proposer au comité de rivières les Usses des décisions pouvant engager les usagers.

Focus sur le Fornant

Le bassin versant est divisé en 4 sous bassins avec, pour chacun, un volume maximum prélevable.

Ainsi le sous bassin du Fornant regroupe les communes de Minzier, Savigny, Jonzier-Epagny, et une partie des communes de Chaumont, Marlioz, Contamine-Sarzin et Frangy.

Le sous bassin versant du Fornant est le bassin le plus critique avec la nécessité de ne pas augmenter les prélèvements voir de les

réduire. Chaque année, un faible débit est observé dans les cours d'eau s'ajoutant à des facteurs qui entraînent des impacts visibles par tous (propagation de développement algale, problème de qualité des cours d'eau, hausse de température de l'eau...)

Les volumes prélevés en période d'étiage sur le sous bassin du Fornant tendent à augmenter et dépassent depuis 2016 le volume maximum prélevable fixé sur ce bassin.

EAU DE MINZIER

Concernant Minzier

Les rendements du réseau AEP oscillent entre 70 et 80 % suivant les années, les problèmes rencontrés sur des canalisations et les travaux de rénovations effectués. Au total en 2021, ce sont un peu plus de 95 000 m³ d'eau qui ont été prélevés pour notre commune, soit 6 % de plus qu'en 2020, alors que les consommations (volumes vendus) ont baissé de près de 3 %. Nous devons donc continuer nos efforts pour améliorer le rendement de nos quelques 14 km de conduites et limiter les pertes.

Avec cette année exceptionnellement sèche, au moment où j'écris ces lignes (mi mai) certaines de nos sources en eau potable ont le débit de la fin d'été.

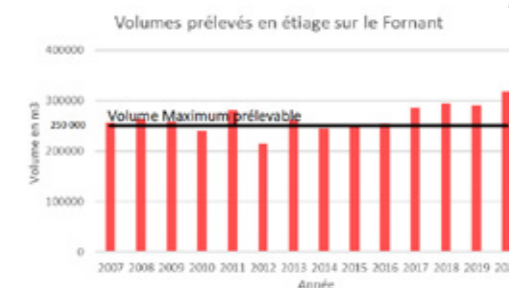
Même s'il en tombe du ciel, ce sera impossible de rattraper le déficit de cet hiver. Un déficit qui s'accroît un peu plus chaque année et qui doit questionner:

- Habitants et utilisateurs en continuant les efforts de consommations surtout en période critique et en respectant les restrictions.
- Mais aussi les élus et les orientations que l'on fait prendre à nos communes, notamment en matière d'urbanisme et d'aménagements.

Malgré une prise de conscience individuelle qui a permis d'amorcer une diminution de la

Cette augmentation peut être associée, entre autres, avec une démographie croissante et les effets du changement climatique de plus en plus accentués...

Le Syr'Usses



consommation moyenne dans chaque foyer, on constate que l'augmentation constante des prélèvements est due à l'évolution démographique. Cela favorise le déclin de la ressource disponible en eau potable et l'assèchement des milieux aquatiques.

Pour 2026 se profile la prise de compétence de l'eau potable par la Communauté de Communes, avec la création d'un Schéma Directeur Eau Potable à l'échelle de la CCUR avec une série de préconisations, comme la mise en commun des sources et le maillage des réseaux, pour sécuriser la ressource à l'échelle du territoire. Le travers de telles actions c'est que les ressources qui auront été jusqu'alors préservées risqueront d'alimenter des communes qui continuent de se développer aujourd'hui encore sans pour autant avoir la capacité nécessaire pour s'alimenter en eau.

Trop de mes collègues maires signent encore des permis de construire, sans tenir compte de cette précieuse ressource, ni des capacités de nos cours d'eau à accueillir les effluents des stations d'assainissement. Une pollution qui a engendré l'été dernier encore, un épisode de forte mortalité en amont du ruisseau du Flon notamment. Il faut que les élus locaux prennent conscience du manque d'eau et prennent leurs responsabilités rapidement sur ces sujets.

Jérémie Courlet

SIVU

Groupe Scolaire Le Triolet, dernières informations sur le projet d'extension - restructuration

L'équipe du SIVU planche actuellement sur le projet d'extension et rénovation de l'école, après avoir abandonné celui prévu initialement.

En effet, après concours, la proposition du cabinet d'architecte BQ+A (Haute-Saône) avait été retenue et un avant-projet définitif validé fin octobre 2019.

Ce projet nous a rapidement paru disproportionné et inadapté. De plus, le permis de construire déposé ne respectait pas le PLU du Val des Ussets. C'est pour ces raisons, en concertation entre Chaumont et Minzier (Contamine n'avait pas encore de Conseil Municipal élu) que le permis a été refusé avant la fin de l'échéance d'instruction.

Dès la nouvelle équipe du SIVU constituée nous reprenons contact avec l'agence BQ+A afin de d'élaborer, en concertation avec l'équipe enseignante, les modifications pour mettre le projet en conformité au PLUi, nos attentes et nos capacités de financement.

Le 13 janvier 2021, une première rencontre avec l'agence BQ+A nous permet d'exposer notre position sur différents points :

- le respect du règlement d'urbanisme en vigueur
- le SIVU souhaite revenir au projet initial choisi lors du concours, mieux intégré au paysage et à notre environnement
- Planning : la commune de Contamine-Sarzin informe qu'elle ne pourra envisager un nouveau remboursement de prêt qu'à partir de 2023 pour des raisons budgétaires. De plus, le SIVU souhaite prévoir un phasage des travaux avec une tranche ferme et une conditionnelle.

En retour, nous recevons le 3 février 2021 une proposition d'honoraires pour la « reprise globale du dossier » en fonction des demandes et réserves synthétisées précédemment qui nous paraît tout à fait excessive.

Echanges téléphoniques, mails et réunions se succèdent dans une recherche de cohésion et d'écoute. Mais il est difficile de collaborer et le dialogue avec le cabinet est souvent chaotique. En parallèle à ces échanges, la commission « Projet d'extension » poursuit évidemment son travail assidu sur le dossier avec le concours de l'équipe pédagogique et des différents utilisateurs du Triolet et le projet initial est apparu de plus en plus incohérent et inadapté. Notre réflexion fait évoluer le projet vers de nouvelles propositions plus en adéquation avec l'existant, les réelles nécessités et les enjeux actuels.

Une dernière réunion le 4 octobre 2021 avec l'agence BQ+A, confirme que ce cabinet n'est pas ouvert à la discussion sur nos suggestions et réserves. De ce fait, lors de la réunion du 19 octobre, le comité syndical décide unanimement de ne pas continuer avec l'agence BQ+A.

Aujourd'hui, nous avons soumis le projet à plusieurs maîtres d'œuvres avec comme objectif d'optimiser l'existant pour tendre vers un bâtiment plus fonctionnel et qui réponde aux attentes actuelles notamment en matière d'énergie et de confort, tout en maîtrisant les coûts.



Nos priorités sont : l'aménagement d'espaces adaptés aux besoins (périscolaire, sieste, etc) l'agrandissement du réfectoire et de la cuisine, le remplacement du système de chauffage obsolète.

La rénovation/isolation des toitures ainsi que l'extension de la salle de motricité relèveront de tranches optionnelles. Quant à l'aménagement sécurisation de la voirie et des parkings, la commune de Minzier a lancé une étude pour mettre en cohérence les différents projets de ce secteur (crèche, sécurisation piétonne, etc).

ECOLE

Notre sortie en forêt

Lundi 4 avril les élèves de la classe de Nathalie et Élodie (GS/CP/CE1) sont allés dans la forêt de Minzier près du parcours de santé. Nous sommes allés planter quatre petits chênes que nous avons fait pousser dans nos classes. Jérôme Riesen, garde forestier à l'ONF, nous a aidé à les planter. Si vous voulez les observer, vous les trouverez dans la clairière près du parking. Les rubans de couleur vous indiqueront leur emplacement. Nous sommes rentrés à l'école du triolet à pied ! C'est une activité enrichissante qui nous a beaucoup plu !

Les élèves de CP et CE1 de Nathalie Banant





CCJ

Le Conseil Consultatif Jeune a 1 année!

C'est dans la joie et la bonne humeur que le CCJ se retrouve pour échanger et construire des projets en vue d'améliorer la vie dans notre belle commune.

Les jeunes portent de nombreuses idées allant de l'aménagement d'une aire de jeux à l'environnement. Ils ont ainsi présenté leurs projets à la municipalité qui les étudie sérieusement en vue de leur faire un retour et d'envisager leur mise en œuvre.

En attendant, le CCJ a déjà mené de nombreuses actions pour la commune :

- Halloween et sa soupe offerte par la population et confectionnée par le CCJ
- La boîte à Livres que vous retrouverez devant la bibliothèque
- Le fleurissement des bassins



- Plantations de courges dans le jardin de la maison communale
- Ils souhaitent aussi vous faire passer un message qui leur tient à cœur :

STOP AUX MEGOTS sur la voie publique !!
Ils sont atterrés d'en retrouver partout et ils ont bien raison !

Alors que nous entendons souvent « il faut sensibiliser les enfants et les jeunes », le CCJ nous a donné de belles preuves de leur sensibilité pour leur village et pour lequel ils sont prêts à s'investir. Ils nous ont montré la voie, suivons-les !

Si vous avez entre 9 et 16 ans et que vous souhaitez les rejoindre,
Ou si vous souhaitez participer à leurs actions,

Contactez la mairie pour plus de renseignements : mairie@minzier.fr

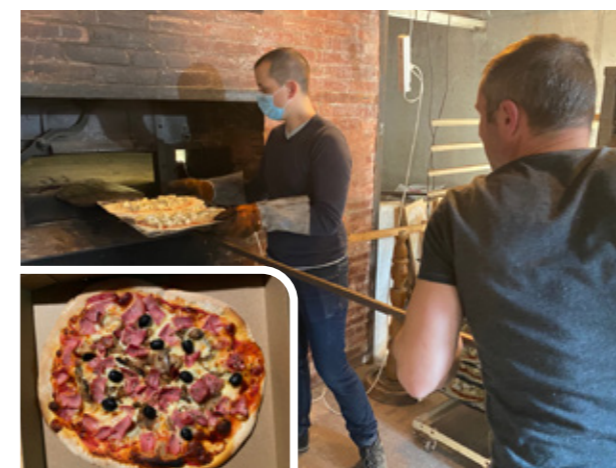


APE LE TRIOLET

Quelle joie de se retrouver !

Après cette période sans manifestation, nous sommes ravis de faire une année presque sans accros.

Notre traditionnelle journée pizzas a eu lieu en novembre et s'est déroulée à merveille. Nous avons préparé et cuits au four de Chaumont plus de 400 pizzas.



Cette année, le concours de belote n'a pas eu lieu traditionnellement en janvier mais le samedi 12 mars.

Ce fut un vrai plaisir de tous vous retrouver et de passer une très belle soirée en votre compagnie, joueurs et parents venus nous aider. La soirée a été une grande réussite avec 66 doublettes inscrites qui sont repartiés avec de très beaux lots.

Merci encore à tous nos partenaires et aux parents qui nous ont aidés à récupérer tous ces lots.

Pour la deuxième année consécutive, nous venons de terminer une tombola.

Près de 1900 cases vendues, de nombreux gagnants pourront apprécier le contenu des paniers garnis de produits de l'ACAP. Les élèves qui ont vendu le plus de cases remportent également un beau cadeau pour les féliciter.

En parallèle, les délicieuses lasagnes faites maison de Fabrice ont rencontré un franc succès !



Nous vous attendons tous lors de la fête de l'école, le samedi 18 juin, afin de renouer avec le spectacle des enfants, les jeux, le traditionnel repas et les rires qui marquent si bien la fin de l'année scolaire.

Et n'hésitez pas à inscrire dès maintenant le dimanche 11 septembre dans votre calendrier car c'est la date de notre vide grenier.

Alors, profitez de l'été pour faire le grand tri !

À très vite lors de nos manifestations avec toujours pour but de récolter des fonds pour garantir de superbes projets éducatifs à nos enfants !

Encore un grand merci à tous les membres actifs qui sont de plus en plus nombreux à participer et organiser tous ces événements !

Le bureau de l'APE du Triolet



Retrouvez-nous sur notre site internet : www.apeletriolet.com et sur Facebook : *Ape le triolet*

ACAP

Après deux années blanches, l'ACAP (Association des Commerçants Artisans Producteurs du Vuache) a enfin repris son activité avec le traditionnel marché de Pâques qui s'est déroulé le dimanche 10 avril, à Minzier dans la cour de l'école du Triolet, sous un soleil radieux et dans une ambiance festive et très conviviale !

De nombreux exposants, au nombre de vingt-et-un, ont répondu présents. Les visiteurs, petits et grands, ont pu profiter des animations proposées (chasse aux oeufs, balades en poneys, jeux anciens en bois, maquillage enfants, petite ferme), et du kiosque à musique interprétés par un groupe local

formé par trois jeunes musiciens (guitare électrique, violon, batterie, synthé). Les Barracoins, fidèle fanfare Minziéroise, sont venus animer l'apéritif.

L'Auberge du Bar-à-Thym et leurs gérants ont proposé pour cette journée particulière, un menu de Pâques, dont cinq euros de ce menu ont été reversés à la Croix-Rouge française en soutien à la population Ukrainienne.



Cette manifestation traditionnelle annuelle permet à la population de rencontrer les artisans commerçants et producteurs locaux. Elle permet également à ses exposants de faire connaître leurs produits et leur travail. Ce sont les vocations de cette association.

A l'issue de ce marché de Pâques, trois nouveaux commerçants vont rejoindre les quinze adhérents de l'ACAP, présidée par Marie-Josée GIUSTI. L'ACAP est heureuse de les accueillir !

La prochaine manifestation sera le traditionnel Marché de Noël, le deuxième dimanche de Décembre 2022.

UNION BOULISTE

L'AG de l'union bouliste de Minzier s'est déroulée le 11 mars en présence de M. Le Maire et une trentaine d'adhérents.

Comme l'a souligné Sylvain Baudet, président de l'UBM, bien que ces deux dernières années aient été perturbées par la crise sanitaire, nous avons réussi à organiser les concours de l'été ainsi que quelques rencontres amicales.

Le 24 octobre 2021, sous un beau soleil, le repas de remise des prix des concours de l'été des années 2020 et 2021 s'est déroulé sous chapiteau en présence d'une quaran-

taine de personnes dans une ambiance conviviale.

Cette année, le concours d'ouverture de la saison a eu lieu le 8 mai où une vingtaine de participants se sont affrontés.

Nous rappelons à toute personne voulant intégrer notre association, que les entraînements ont lieu le mardi après-midi de 14 h à 19h et le jeudi de 14 à 18 h et 20 h à 22 h.

Nous souhaitons à nos adhérents une bonne saison 2022

Le comité UBM



Repas concours 2022



Remise des prix 2020-2021



Concours 2022

ON SE BOUGE

La reprise des cours aura lieu le 19 Septembre.

L'Association proposera 2 demi-journées de stage de cirque encadrées par des professionnels. Ces ateliers sont proposés aux enfants à partir de 5 ans pendant les vacances d'octobre.

On S'Bouge vous propose des cours adultes de gym et de yoga (Viniyoga) ainsi que des cours de multi-sport pour les enfants. Le planning des activités devrait correspondre au tableau ci-dessous.

Gym adultes	Mardi de 19 h 15 - 20 h 15
Yoga adultes	Lundi de 19 h 15 - 20 h 30
	Mercredi de 18 h - 19 h 15 de 19 h 30 - 20 h 45
Multi-sport enfant	Mercredi de 10 h 30 - 11 h 15 de 11 h 15 - 12 h



Nous serons présents lors de l'apéro citoyen le 28 août pour vous présenter nos activités et répondre à vos questions.

Pour nous suivre, nous contacter ou nous rejoindre

Nous vous souhaitons un bel été.

Par mail : onsbougeminzier@gmail.com
Par téléphone : Nadine : 06 15 39 58 84
Sur Facebook : Association On S'Bouge

BIBLIOTHÈQUE

Toujours du nouveau à La Ronde des livres :

Vous pourrez découvrir plusieurs centaines de nouveaux ouvrages sur nos rayons. Romans, policiers, terroir, documentaires divers, nombreux albums pour les enfants et aussi des livres lus à écouter dans sa voiture ou dans son fauteuil préféré.

Élise et Mady viennent renforcer notre équipe. Nous attendons encore d'autres bénévoles, qui apporteront jeunesse et nouvelles idées dans notre association.

Sous l'impulsion de Véronique, nous préparons une bourse aux livres les 3 et 4 septembre prochain. Pour cet événement, nous attendons des dons d'ouvrages récents et en bon état. (Renseignements pendant les permanences, vendredi 16/18 h et samedi 10/12 h) La fermeture estivale se



fera du 14 juillet au 15 août.

La conférence sur la maladie de Lyme animée par monsieur Vilbois s'est déroulée le 3 juin. De nombreuses personnes ont ainsi découvert le monde des tiques et les conséquences de leurs morsures sur notre santé.

À l'issue de notre assemblée générale, nous avons fêté le départ de Michèle bénévole à la bibliothèque depuis de très nombreuses années.

A ce jour, nous avons 16 licenciés et 25 adhérents. Pour les licenciés une épreuve de la coupe de France a eu lieu le samedi 19 Mars où nous avons rencontré le club des Rocailles de Reignier. Malgré une certaine résistance, notre club s'est incliné.

D'autre part, nous participons à un championnat seniors et vétérans ou une fois par mois nous rencontrons diverses équipes. Pour les adhérents, un concours annuel est organisé le 7 mai avec restauration. Nous nous sommes également rapprochés de 2 clubs pour faire une triangulation qui démarrera le 17 mai avec 2 conditions : être adhérent et âgé de plus de 55 ans. La 1^{ère} épreuve aura lieu à St Felix.

Nous avons un programme chargé, et nos terrains peuvent être utilisés pour des rencontres avec d'autres associations (boule Lyonnaise et ancien de l'AFN) Bien entendu cela ne pourrait se faire qu'en fonction de nos dispositions. Nous souhaitons que des gens qui aiment la pétanque nous rejoignent, alors à bientôt et au plaisir de se revoir à Prévy.



LOISIRS DU VUACHE

Notre assemblée générale du 20 novembre 2021 s'est déroulée en plein air et a été suivie par une bonne assistance de participants, elle s'est enrichi par la présence de conseillers municipaux qui nous ont fait l'honneur de leur présence. Le dimanche 21 novembre nos adeptes ont été conviés à l'auberge du Bar à Thym pour le repas annuel.

Nos jeux sont souvent utilisés, les mercredis, vendredis, samedis et dimanches après-midi. Nous avons gardé notre optique pétanque concours et pétanque loisir.

ASSOCIATION LES BARRACOINS

Coin-coin les Barracoins vous saluent.

En cette nouvelle année 2022, notre association a repris les répétitions dans la joie et la bonne humeur en espérant oublier le plus tôt possible la crise sanitaire des 2 années précédentes. Une forte pensée et nos vœux de prompt rétablissement à notre ami Christian, touché par la COVID.

Côté musiciens, notre groupe comprend encore 13 membres, composé d'un besson, d'un saxophone, de 4 trompettes, de 2 clairons, d'une grosse caisse, d'une cymbale, d'un tambourin, d'un tambour et d'une caisse claire. Nous sommes évidemment prêts à accueillir tout nouvel adhérent, novice ou confirmé, désirant s'essayer ou pratiquer la musique à nos côtés.

En ce début d'année, les Barracoins se sont déjà produits à la «soirée Atriaux» à la ferme du Couché de Soleil à Epagny, ainsi qu'au marché de Pâques de l'APAC à Minzier. Nos prochaines prestations sont programmées en soirée le 18 juin aux Championnats de Cross à Chaumont et le 25 juin à la fête du Lac de Minzier.

Nous vous espérons nombreux à ces 2 manifestations pour nous applaudir, même avec indulgence en cas de fausses notes. Nous pensons qu'il est grand temps de reprendre le cours normal de la vie, et c'est pourquoi il est important de venir encourager les associations qui réorganisent des événements d'avant pandémie. Bravo à elles.

Dans l'attente de vous rencontrer lors des prochaines manifestations et fêtes locales, toute la musique des Barracoins vous souhaite le meilleur à toutes et à tous.

Pour les Barracoins: Bébesse.



SALLE DES ASSOCIATIONS

Rénovation de la Salle des Associations

Afin de lui redonner une nouvelle jeunesse, des travaux ont été effectués dans la Salle des Associations :

- Mise aux normes handicapées des toilettes
- Changement des radiateurs électriques
- Modernisation de l'éclairage
- Rafraîchissement des peintures
- Installation d'une cuisine (avec lave-vaisselle, four, plaque, réfrigérateur)

Cette salle d'une capacité d'environ 40 personnes pourra donc être mise à disposition ou louée aux associations communales et aux habitants du village à compter du 01.09.2022 suivant 2 options possibles :

- Location de la salle seule
- Location de la salle +cuisine.

Les modalités de location sont disponibles en mairie.



COEUR NATURE

Connaissez-vous Coeur Nature à Chamoux sur notre commune ?

Coeur Nature a été créée il y a un an, en avril 2021 par Elodie Veyrat, originaire de Minzier.

Sur un terrain de moins d'un hectare, Elodie cultive et cueille des plantes aromatiques et médicinales en Agriculture Biologique et les transforme en tisanes, aromates et cosmétiques.

Les produits alimentaires sont vendus localement, soit en direct (retrait sur place ou livraisons à Minzier et marché de Pâques, Fêtes des Mères et Noël) soit via des partenaires locaux (Le Drive Verdi à Viry, La Ferme du Crêt-Joli à Minzier, la Ferme de Jurens, à Jurens) et à des professionnels (restaurateurs, traiteurs, entreprises...).

Les cosmétiques sont proposés sur le site internet avec possibilité de retrait sur place, livraison en direct aux alentours et envoi en Suisse et en Europe. La plupart des clients sont en France ou Suisse voisine mais certains produits ont déjà été expédiés en Allemagne, en Espagne et même en Suède !

Elodie réalise aussi des ateliers de création de cosmétiques, des visites, des animations pour des écoles et accueille sur le terrain des associations, botanistes...

Si vous ne savez pas quoi choisir, elle propose aussi des cartes cadeaux 100 % personnalisables.

Elodie, comment est née Coeur Nature ?

« Tout a commencé en 2018, lorsque ma maman est décédée subitement d'un cancer à l'âge de 57 ans.

C'est là que j'ai pris conscience de l'importance de consommer et d'utiliser des produits sains et naturels pour rester en bonne santé, d'autant plus que j'étais alors enceinte de Gabriel, mon deuxième enfant. J'ai commencé par fabriquer tous nos produits ménagers et cosmétiques pour avoir une maîtrise totale des ingrédients que nous utilisons au quotidien. Je me suis formée, j'ai découvert les nombreux bienfaits des plantes, l'art de la fabrication des cosmétiques naturels, j'ai rencontré des paysans herboristes... sans le savoir encore, dans cette épreuve difficile, une nouvelle graine avait germé...

J'ai été initiée, dès le plus jeune âge, aux vertus des plantes par ma grand-mère Alice. Passionnée depuis toujours, j'ai perfectionné mes apprentissages et ai pris la décision, en 2021, de changer radicalement d'orientation professionnelle et de m'installer sur les terres de mon père, Gérard. Mon but : pouvoir fournir en circuit court des produits bio de grande qualité, élaborés de A à Z dans le respect des plantes et de la terre.

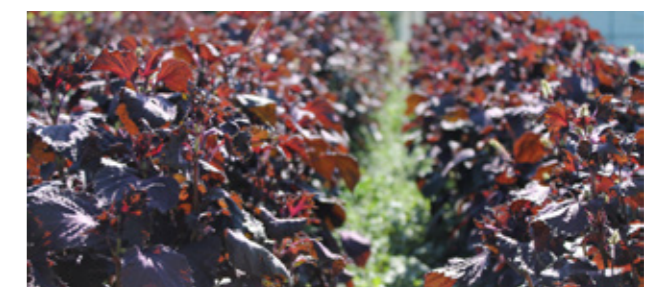
En changeant mes habitudes j'ai aussi appris à consommer autrement et à faire beaucoup plus attention à la Planète. J'ai décidé d'acheter le moins de produits neufs possible, car ils sont polluants à produire, et ai créé plusieurs groupes, notamment sur Facebook, de recettes cosmétiques et zéro déchets, de troc et d'entraide. Le groupe Entraide Minzier compte au jour de l'écriture de cet article, 679 membres qui vendent à petits prix, échangent et donnent régulièrement des produits, des plantes, font du covoiturage et partagent les événements locaux.

Quelles sont les prochaines étapes ?

- J'ai plusieurs idées de nouveaux produits avec mes plantes qui sont actuellement à l'étude (bouquets de plantes séchées, colliers...) et j'étudie attentivement toutes les demandes de mes client/es.
- J'ai également des partenariats prévus avec des esthéticiennes, salons de massage et beauté pour les produits cosmétiques et ai récemment établi un contrat avec une plateforme de vente en ligne de produits bio.
- Le séchoir à plantes devrait être terminé prochainement afin que je puisse sécher de plus gros volumes.
- Je réfléchis également à faire un financement participatif pour pouvoir commercialiser des crèmes visages/corps car le coût de validation de chaque recette est très élevé à chaque fois ainsi que les analyses en laboratoire (environ 1500 € par recette).
- J'aimerais également pouvoir me dédoubler pour avoir le temps de tout faire, surtout pour monder les plantes (séparer les feuilles des tiges) et désherber car cela me prend énormément de temps à la main. S'il y a des volontaires, vous me trouverez facilement sur place :-)

Elodie Veyrat - Coeur Nature
 2021c route des hameaux
 74270 Minzier

☎ 06 14 77 16 42
 ✉ contact@coeurnature.fr
 📱 coeurnature.ppam 📷 coeur.nature



THOMAS

Je m'appelle Thomas Veyrat, j'ai 20 ans cette année. J'habite à Minzier depuis ma naissance et je suis très heureux d'habiter ce joli village.

Après avoir quitté le collège, je me suis orienté dans le domaine agricole en allant à la MFR des Dronières. Mon objectif à ce moment-là était de devenir agriculteur laitier. J'ai réalisé 3 années d'études agricoles et obtenu mon BAC PRO Agricole au sein de la MFR.

Suite à différents stages découvertes que l'on devait réaliser au cours de nos études agricoles, j'ai fait connaissance avec le monde de l'élevage de bêtes à viande ainsi que la transformation et la découpe.

J'ai commencé cette expérience auprès d'une ferme porcine qui transformait ses produits du début à la fin sans aucun intermédiaire. Cela m'a tellement intéressé que j'ai décidé à la fin de mon Bac Pro de m'orienter en formation adultes transformation des produits carnés à l'ENILV. J'ai trouvé un 1^{er} maître d'apprentissage qui faisait du traiteur et transformait de la viande, il vendait également principalement sur les marchés.

Suite à cette 1^{re} expérience, j'ai décidé d'approfondir mes connaissances en allant dans une boucherie. J'ai donc cherché un second maître d'apprentissage dans une boucherie qui lui pratiquait beaucoup de transformation de viandes afin d'apprendre le métier de Boucher. Pour intégrer cette nouvelle boucherie, j'ai changé d'école et je suis allé au Campus de Groisy. Suite à ces changements je suis arrivé dans l'équipe de mon nouveau maître



d'apprentissage Philippe Baudet à la boucherie la Charolaise située au Châble et à Vulbens. Philippe m'a transmis l'amour de son métier ainsi que tout son savoir-faire. Grâce à toutes ses connaissances et en participant à différents concours j'ai appris le dépassement de soi. Je me suis découvert une vraie passion pour ce métier rigoureux et en perpétuelle évolution.

Après beaucoup d'heures de travail et de perfectionnement, j'ai pu participer à plusieurs concours dont celui des meilleurs apprentis de France où j'ai fait la sélection départementale et j'ai terminé à la 1^{re} place, ce qui m'a ouvert les portes pour les sélections régionales où j'ai fini dans les 3 premiers sélectionnés. Grâce à cela j'ai obtenu ma qualification en finale du meilleur apprenti de France (MAF) qui se déroulait en Corse cette année 2022.

A la suite de cette finale très éprouvante et minutieuse, je termine 6^e sur 24.

Je suis content de mon résultat et de mon travail accompli. Pour la petite anecdote j'ai failli ne pas participer à cause d'une annulation de dernière minute de mon avion!!! Ça a été le stress et l'imprévu jusqu'au bout!

Il faut toujours avoir la foi en ses capacités et croire en soi...

Thomas Veyrat



La Haute-Savoie passe en vigilance !

PRÉSERVONS LA RESSOURCE EN EAU

en adoptant un comportement **éco-citoyen**

Évitez de nettoyer les façades, les toitures et les terrasses

Évitez de laver les véhicules particuliers
Ne pas laver les voitures hors stations professionnelles équipées de système de recyclage

Évitez de remplir les piscines privées...

Limitez l'arrosage des pelouses et massifs floraux
(en particulier entre 8h et 20h)

Limitez le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert

Évitez d'arroser les terrains de sport, les stades, les golfs et les espaces verts entre 8h et 20h

Retrouvez l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État de la Haute-Savoie
www.haute-savoie.gouv.fr



COMICE AGRICOLE

Amis Minziéroises, Minziérois,

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Frangy et Genevois s'unissent pour vous donner rendez-vous à l'école du Triolet le samedi 17 septembre 2022, à l'occasion d'un comice agricole. Concours de vaches, marché de producteurs et mini ferme seront à l'honneur. Un repas sera organisé le midi pour partager un bon moment de convivialité. On vous attend nombreux pour cette journée!



LA NATURE EST BELLE RESPECTONS LÀ!

Se promener, Courir, ramper, galoper, rouler ou simplement contempler sont des activités de plein air indispensables au bien-être de chacun.

Toutefois pour une bonne cohabitation entre chaque utilisateur de ces espaces publics ou naturels, il est essentiel de respecter quelques règles de bon sens.

- Respecter la tranquillité de la nature, veillez à ne pas déranger la faune ou endommager la flore, même par inadvertance.
- Ne laisser aucun déchet derrière vous dégradant le milieu naturel. De plus, ceux-ci peuvent être dangereux pour les animaux, car s'ils se retrouvent dans leur fourrage et finissent dans leur estomac, cela peut causer des blessures graves pouvant aller jusqu'à la mort.
- Tenir autant que possible les chiens en laisse. L'animal doit demeurer en permanence sous le contrôle de son détenteur pour la tranquillité des animaux sauvages et des troupeaux. Il est interdit de les laisser divaguer.
- Pour des raisons sanitaires évidentes, ramasser les crottes de vos chiens. De



plus, leurs déjections provoquent des maladies sur la faune sauvage et les animaux d'élevage.

- Piétons, cyclistes, motorisés, chiens et adeptes de l'équitation restez sur les chemins et sentiers balisés, ne pénétrez pas dans les champs cultivés ou les pâturages et respectez les clôtures.
- Ne pas utiliser les bandes herbeuses en bord de route, les chemins agricoles ou les surfaces cultivées comme place de stationnement pour un véhicule, mais uniquement les espaces officiellement dédiés à cet usage.
- Ne pas faire de feux en forêt, dans les espaces agricoles ou en dehors des sites aménagés à cet effet.
- Ne pas nourrir les animaux sauvages, d'élevages ou domestiques.

LES PAPILLONS DE MINZIER

Depuis 30 ans que j'habite au village, j'ai vu des animaux sauvages en plus grand nombre que dans mon village d'origine. Dans l'herbe, autour de la maison, quelquefois à moins de trois mètres, c'était, selon la saison, une belette (ou espèce apparentée), une grosse couleuvre grise (devant la porte d'entrée), une salamandre (près d'un regard d'eau de pluie), un gros lièvre (tapi dans les herbes hautes sous l'arbre à kaki), un écureuil, une grenouille, un faisan, des lézards, sans compter tous les oiseaux, au point que notre ancienne voisine appelait notre maison: la maison des oiseaux. Donc presque un zoo ce terrain de moins d'un demi hectare!

Mais il ne faut pas oublier les papillons qui, comme les abeilles, ont besoin d'être protégés. Ces visiteurs virevoltants qui se font de plus en plus rares (destruction de leur habitat, urbanisation, pesticides) sont utiles à la pollinisation. Trente-cinq papillons sont protégés par une loi de 1993, quel que soit leur stade de développement (œuf, chenille, adulte), leur protection la meilleure étant les réserves et parcs naturels. A titre individuel on peut aussi les aider à vivre: en laissant un coin sauvage dans le jardin avec des plantes mellifères, et même avec des orties pour les chenilles, pour assurer leur nourriture. Les papillons ont des yeux très sensibles aux couleurs et repèrent en vol les fleurs à butiner. Ils captent le soleil et en absorbent la chaleur pour pouvoir voler.

Depuis quelques années j'ai laissé des zones circulaires de mon terrain, non tondues, là où se trouvaient des scabieuses (fleurs violettes à pompons très courantes dans les prairies), des marguerites, du trèfle - et dans le jardin d'herbes aromatiques, ce sont les fleurs d'origan qui ont eu un fort pouvoir attractif. La pandémie ayant ralenti les voyages, j'ai fait un « safari papillons » sur ce terrain en les observant,

les photographiant: il y avait peu d'espèces différentes (parmi les couleurs: le jaune, le bleu, le blanc taché de noir, le cuivré-orangé et le brun-roux) mais elles étaient en grand nombre à butiner sur ces îlots de plantes. Le papillon jaune était déjà là en février un jour ensoleillé. La litière de feuilles mortes qui s'accumule au pied des arbres devrait, si possible, être conservée car c'est un refuge où chenilles et chrysalides passent la « mauvaise » saison. La plupart des papillons hibernent au stade d'œuf, de chenille ou de chrysalide, seules quelques espèces passent cette saison à l'état adulte dans des arbres creux, des rochers, des plantes à feuilles persistantes, voire des garages.

Pour observer à son aise les papillons il faut se promener lentement, sans gestes brusques, en prenant garde de ne pas leur masquer le soleil quand on les approche.

Les personnes qui préfèrent voir des papillons dans des jardins-serres tropicaux peuvent visiter des papilloramas (par ex. à Hunawihr en Alsace ou à Chiètres en Suisse) mais l'empreinte carbone ne sera pas la même que pour un « safari papillons » à Minzier...

Béatrice Labarthe

Attaché scientifique auprès du PNUE
1980-1996



INFOS PRATIQUES

Bulletin municipal n°39
Juillet 2022



Mairie

Téléphone : 04 50 60 41 54

Mail : mairie@minzier.fr

Site internet : www.minzier.fr

Page Facebook : Commune de Minzier

• Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi de 14 h à 17 h

Jeudi de 15 h 30 à 19 h 30

• Permanence du Maire :

Lundi de 14 h à 17 h

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h

• Permanence des adjoints :

Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h

Salle communale

La gestion de la salle communale est assurée par la Mairie. Les tarifs de location sont les suivants :

	Habitants Minzier	Extérieur
Vin d'honneur, journée jusqu'à 20 h	70 €	130 €
Évènements familiaux	210 €	290 €
Associations	160 €	210 €

Chauffage : du 01/10 au 30/04, rajouter un forfait de 40 € sur les tarifs ci-dessus

Lors de la réservation de la salle, il vous sera remis un règlement intérieur et un contrat de location. Les clés vous seront remises après signature du contrat, remise du chèque de caution et du chèque de loyer et la production d'une attestation d'assurance.

Ramassage des poubelles

Le mercredi matin dès 6 h. Par mesure d'hygiène, les usagers sont priés d'amener leurs ordures ménagères aux conteneurs la veille du ramassage.

Déchetterie de Frangy

Téléphone : 04 50 77 93 55

Mail : accueilsemine@cc-ur.fr

	ÉTÉ	HIVER
	01/04 au 30/10	02/11 au 31/03
Lundi	14 h - 17 h 30	14 h - 17 h
Mardi	Fermé	
Mercredi	9 h - 12 h 14 h - 17 h 30	9 h - 12 h 14 h - 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	14 h - 17 h 30	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h 14 h - 17 h 30	9 h - 12 h 14 h - 17 h

Maison médicale de garde

35, place de l'église - Frangy (dans les locaux du Conseil départemental à la CCUR). En cas d'urgence médicale, faites le 15 qui vous orientera.

• Horaires :

Le samedi de 12 h à 20 h

Les dimanches et jours fériés de 8 h à 20 h

Numéros utiles

17	Police secours
18	Pompier
15	Samu
112	Urgences (Appel européen)
114 (SMS ou Fax)	Urgences pour les personnes malentendantes et sourdes
3237	Pharmacie de garde
119	Enfants en danger
3919	Violences conjugales
04 72 11 69 11	Centre Anti-poison (Lyon)
04 50 32 24 05	Gendarmerie de Frangy